

Prix du manager qualité de l'année 2024

Jeudi 14 Novembre 2024

Hôtel Medina Belisaire & Thalasso, Yasmine Hammamet

Règlement du prix du manager qualité de l'année 2024

1. Généralités

ZMC organise le Prix du manager qualité de l'année 2024 qui est destiné à reconnaître et faire connaître des organismes, publics ou privés qui mettent en œuvre avec succès des démarches d'excellence et de performance. Les candidatures sont adressées à ZMC.

Les meilleurs dossiers font ensuite l'objet d'une sélection par le comité d'organisation.

Le Prix du manager qualité de l'année 2024 s'appuie sur cinq critères : Leadership, stratégie, personnel, partenariats et ressources et processus, produits et services.

La pratique proposée par les candidats doit s'inscrire dans l'un des 5 critères. Dans la description de la pratique, il est indispensable de faire le lien avec la stratégie globale et les résultats de la structure.

2. Inscription

La fiche d'inscription doit être transmise au comité d'organisation avant le 31 Octobre 2024.

Il n'y a pas de frais d'inscription au Prix du manager qualité 2024.

Les propriétaires des dossiers présentés au comité d'organisation bénéficieront d'une remise de 15% sur les frais d'inscription à la Journée Mondiale de la Qualité.

Les frais d'inscription comprennent la participation, la pause-café et le déjeuner.

3. Dossier de candidature

Les candidats rédigent un dossier de candidature (référence : Dossier-Candidature-Prix-Bonnes Pratiques) qui après avoir décrit brièvement le contexte de l'entreprise ou de l'organisation candidate, décrit la bonne pratique proposée pour le prix en précisant la raison d'être de la démarche décrite (le pourquoi), son déploiement (le comment) et les résultats obtenus ainsi que les améliorations introduites à partir de ceux-ci.

Prix du manager qualité de l'année 2024

Jeudi 14 Novembre 2024

Hôtel Medina Belisaire & Thalasso, Yasmine Hammamet

Règlement du prix du manager qualité de l'année 2024

4. Dépôt des dossiers

La fiche d'inscription doit être transmise aux organisateurs exceptionnellement avant le 31 Octobre 2024. Le dossier de candidature (fichier électronique) doit être transmis par e-mail sur zmc@zmc.com.tn.

5. Évaluation des dossiers

Le Comité de sélection qui réceptionne le dossier du candidat, pratique un premier examen des éléments reçus pour s'assurer d'un contenu minimum et de la bonne adéquation avec la catégorie retenue. Si la recevabilité du dossier est acquise, il le transmet à un binôme d'évaluateurs. Ce binôme analyse le dossier puis une visite sur site est organisée pour évaluer le degré de maîtrise et de pertinence de la bonne pratique présentée. Les évaluateurs établissent par consensus une cotation finale et rédigent un rapport de synthèse au jury ainsi que le dossier d'évaluation pour le candidat.

6. Choix des nominés pour le prix

Le Comité d'organisation reçoit les dossiers des lauréats avant la date prescrite. Complémentairement, le comité choisit les meilleurs dossiers. Si le nombre des dossiers le justifie, le comité d'organisation choisit les meilleurs dossiers et les transmet pour statuer sur les trois premiers. Ces derniers auront chacun 30 minutes pour faire une présentation de son dossier en séance plénière de la journée mondiale de la qualité qui aura lieu le jeudi 14 Novembre 2024. Le premier prix sera déterminé par vote électronique des participants à la journée.

Prix du manager qualité de l'année 2024

Jeudi 14 Novembre 2024

Hôtel Medina Belisaire & Thalasso, Yasmine Hammamet

Règlement du prix du manager qualité de l'année 2024

7. La cérémonie des prix

Une cérémonie de remise du Prix du manager qualité de l'année 2024 est organisée à la fin de la journée. C'est lors de la cérémonie que le nom du manager recevant le prix est rendu public.

8. Les évaluateurs

Le comité d'organisation comprend des évaluateurs tunisiens et probablement étrangers des dossiers de candidature.

9. Autres dispositions

Les participants sont tenus à l'acceptation du présent règlement et au respect des échéances, formalisés par la signature du responsable de l'organisme candidat sur la fiche d'inscription qu'il a documentée et adressée aux organisateurs. Les membres du jury et du comité de sélection sont tenus au secret des délibérations. Ils s'engagent à ne divulguer aucune des informations fournies par les candidats. Les dossiers ne seront pas restitués aux candidats (hormis les films et vidéos qui auraient été fournis par les candidats). Les organismes lauréats pourront faire figurer la mention pour laquelle elles ont été déclarées lauréats sur leurs documents commerciaux.

Tous les candidats bénéficieront, après la remise du Prix, d'une insertion dans les sites web www.zmc.com.tn et www.forumqualite.com.